

**ACCORD DE GROUPE
RELATIF AUX COÛTS ASSOCIÉS À L'EXERCICE DES MANDATS
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL**

Entre : Monsieur Yves BAROU, Directeur des Ressources humaines du Groupe THALES, agissant par délégation du Président Directeur Général pour le compte de la société THALES SA, entreprise dominante du Groupe constitué des sociétés visées en annexe,

d'une part

et les Organisations Syndicales représentatives au niveau du Groupe, représentées par les coordinateurs syndicaux ci-après désignées :

la CFDT représentée par : Monsieur Guy HENRY

la CFE/CGC représentée par : Monsieur Hervé TAUSKY

la CGT représentée par : Monsieur Laurent TROMBINI

la CFTC représentée par : Monsieur Alain DESVIGNES

la CGT / FO représentée par : Madame Odile SISSLER

d'autre part

PREAMBULE

Afin de faciliter l'exercice des mandats des représentants du personnel dans le Groupe, les parties conviennent de conclure le présent accord.

**

ARTICLE 1 : Objet de l'accord

Il est convenu entre les parties que les coûts associés à l'exercice des mandats des représentants du personnel tels que définis par l'article 1.2 de l'accord Groupe sur l'exercice du droit syndical et le dialogue social dans THALES, conclu le 23 novembre 2006, seront imputés directement sur la section budgétaire de la direction des ressources humaines de la société à laquelle ils sont juridiquement rattachés.

Les coûts visés par la présente disposition concernent:

- les absences forfaitaires rémunérées liées à l'exercice des missions de représentant du personnel, les frais de déplacements associés ainsi que les absences définies dans le cadre de l'article 3.10 de l'accord Groupe du 23 novembre 2006, relatif à l'exercice du droit syndical et le dialogue social dans THALES .
- les frais de formation relevant du Chapitre IV de l'accord Groupe du 23 novembre 2006 relatif à l'exercice du droit syndical et le dialogue social dans THALES,
- les moyens supplémentaires à l'exercice du mandat des représentants du personnel tels que définis dans le cadre du Chapitre V de l'accord Groupe du 23 novembre 2006 relatif à l'exercice du droit syndical et le dialogue social dans THALES.

ARTICLE 2 : Périmètre de l'accord

Le présent accord s'appliquera directement aux sociétés THALES visées en annexe, relevant du périmètre Groupe.

Le périmètre du présent accord comprend ainsi toutes les entreprises du Groupe THALES dont le capital est détenu, directement ou indirectement, à plus de 50% par THALES.

Pour les sociétés dont le capital est détenu à 50%, elles seront intégrées dans le périmètre du présent accord sous réserve que THALES exerce une influence dominante au sens de l'article L. 439-1 du Code du travail.

En cas de nouvelle société française intégrant le Groupe THALES dans les conditions définies ci-dessus, les parties signataires s'engagent, par avenant à

l'accord, à conclure dans un délai de 3 mois à compter de l'opération, de l'entrée de cette nouvelle société dans le périmètre de l'accord.

ARTICLE 3 : Nature de l'accord – Durée - Dépôt et publicité

3.1 Entrée en vigueur, révision et durée de l'accord.

Le présent accord de groupe est conclu, dans le cadre des dispositions du Code du travail relatives aux accords collectifs, entre la Direction de la société THALES et les organisations syndicales représentatives au niveau du Groupe THALES.

Le présent accord entrera en vigueur conformément à l'article L. 132-19-1 du Code du travail régissant les accords de Groupe dans toutes les sociétés comprises dans le périmètre tel que défini à l'article 2 du présent accord et fixé dans le cadre du document qui lui est annexé.

En cas de sortie du périmètre du Groupe de l'une des sociétés visées en annexe, le présent accord vaut accord d'entreprise.

Il est conclu pour une durée indéterminée et pourra faire l'objet d'une dénonciation ou d'une révision par l'une ou l'autre des parties signataires. Cette dénonciation ou cette révision interviendra en application des dispositions légales applicables, sous réserve du respect d'un délai de préavis de 3 mois.

Il entrera en vigueur le au 1^{er} janvier 2008 au plus tard.

A la demande des signataires, les organisations syndicales se réuniront pour examiner l'application du présent accord.

3.2 Dépôt

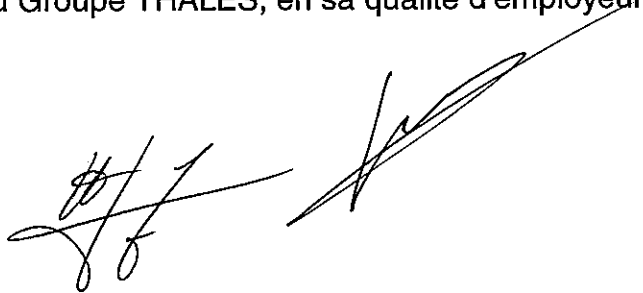
Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, le texte du présent accord sera notifié à l'ensemble des organisations syndicales représentatives au niveau du Groupe et déposé par la Direction des Ressources Humaines du Groupe, en deux exemplaires, auprès de la direction Départementale du Travail de l'Emploi des Hauts de Seine, et en un exemplaire au secrétariat greffe du Conseil des Prud'hommes de Nanterre.

De plus, un exemplaire de cet accord, sera transmis à l'Inspection du Travail.

Fait à Neuilly sur Seine en 10 exemplaires le ...20 Mars 2007

Pour la Société THALES, représentée par Monsieur Yves BAROU, Directeur des Ressources Humaines du Groupe THALES, en sa qualité d'employeur de l'entreprise dominante,

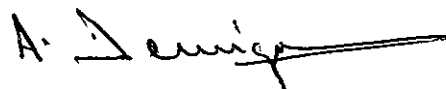
Pour la C.F.D.T.
Monsieur Guy HENRY



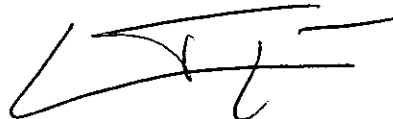
Pour la C.F.E.-C.G.C.
Monsieur Hervé TAUSKY



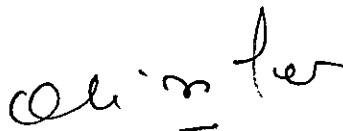
Pour la C.F.T.C.
Monsieur Alain DESVIGNES



Pour la C.G.T.
Monsieur Laurent TROMBINI



Pour la C.G.T.- F.O.
Madame Odile SISSLER



ANNEXE

Sociétés faisant partie du périmètre de l'accord

Division	Dénomination sociale	Adresse1	Adresse2	Ville	CP
Aéronautique	THALES AVIONICS ELECTRICAL MOTORS S.A.	5, rue du Clos d'En Haut		CONFLANS SAINTE HONORINE	78700
Aéronautique	THALES AVIONICS ELECTRICAL SYSTEMS S.A.	41, boulevard de la République		CHATOU	78400
Aéronautique	THALES AVIONICS LCD SA	45, rue de Villiers		NEUILLY-SUR-SEINE	92200
Aéronautique	THALES AVIONICS S.A.	45, rue de Villiers		NEUILLY-SUR-SEINE	92526
Aéronautique	THALES COMPUTERS S.A.	150, rue Marcelin Berthelot	ZI TOULON EST	TOULON	83088
Aéronautique	THALES MICROELECTRONICS S.A.	Zone Industrielle de Bellevue		CHATEAUBOURG	35520
Aéronautique	THALES SYSTEMES AEROPORTES S.A.	2, avenue Gay-Lussac		ELANCOURT	78990
Hors Division	GERIS CONSULTANTS	18, rue de la Pépinière		PARIS	75008
Hors Division	Société en Nom Collectif THALES VP	12-16, rue Emile Baudot		PALaiseau	91120
Hors Division	THALES S.A.	45, rue de Villiers		NEUILLY-SUR-SEINE	92200
Hors Division	THALES ASSURANCES ET GESTION DES RISQUES S.A.	45, rue de Villiers		NEUILLY-SUR-SEINE	92200
Hors Division	THALES CORPORATE VENTURES S.A.	45, rue de Villiers		NEUILLY SUR SEINE	92200
Hors Division	THALES UNIVERSITE S.A.	67, rue Charles-de-Gaulle	Les Bas-Près	JOUY-EN-JOSAS	78350
Hors Division	THALES INTERNATIONAL S.A.	45, rue de Villiers		NEUILLY-SUR-SEINE	92200
Hors Division	FACEO PROPERTY MANAGEMENT	45, rue de Villiers		NEUILLY-SUR-SEINE	92200
Hors Division	THALES ELECTRON DEVICES S.A.	2bis, rue Latécoère		VELIZY	78140
Hors Division	TRIXELL	ZI Centr'Alp		MOIRANS	38430
Naval	SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIKES A. PONS	Z.I. des Paluds		AUBAGNE	13400
Naval	THALES NAVAL S.A.	7-9, rue des Mathurins		BAGNEUX	92220
Naval	THALES SAFARE S.A.	525, route des Dollines	Sophia Antipolis	VALBONNE	6150
Naval	THALES UNDERWATER SYSTEMS SAS	525, route des Dollines	Parc de Sophia Antipolis	VALBONNE	6561

R. G. J. M. H. C.

ANNEXE

Sociétés faisant partie du périmètre de l'accord

Solutions de Sécurité & Services	GROUPE ODYSSEE	4, rue Jean Moulin		RAMBOUILLET	78120
Solutions de Sécurité & Services	THALES e-TRANSACTIONS S.A.	157, rue de la Minière		BUC	78530
Solutions de Sécurité & Services	THALES Sécurité SYSTEMS S.A.S.	18, avenue du Maréchal Juin		MEUDON-LA-FORET	92360
Solutions de Sécurité & Services	THALES TELEMATICS SAS	4, rue Jean Moulin		RAMBOUILLET	78120
Solutions de Sécurité & Services	THALES Transportation Systems S.A.	Centre du Bois des Bordes		BRETIGNY-SUR-ORGE	91220
Solutions de Sécurité & Services	THALES RAIL SIGNALLING SOLUTIONS	12, rue de la Baume		PARIS	75008
Solutions de Sécurité & Services	UMS	Route départementale 128		ORSAY	91400
Solutions de Sécurité & Services	WYNID TECHNOLOGIES	ZAEI de Saint Sauveur		SAINT CLEMENT DE RIVIERE	34980
Solutions de Sécurité & Services	THALES SERVICES SAS	4 rue Léon Jost		PARIS	75017
Solutions de Sécurité & Services	THALES ENGINEERING & CONSULTING SA	66-68, avenue Pierre Brossolette		MALAKOFF	92240
Solutions de Sécurité & Services	THALES GEODIS FREIGHT & LOGISTIC	66-68, avenue Pierre Brossolette		MALAKOFF	92240
Systèmes Aériens	THALES AIR SYSTEMS.	7-9, rue des Mathurins		BAGNEUX	92220
Systèmes Aériens	AIR COMMAND SYSTEMES INTERNATIONAL SAS	1-5, Avenue Carnot		MASSY	91300
Systèmes Aériens	THALES-RAYTHEON SYSTEMS COMPANY SAS	1-5, avenue Carnot		MASSY	91300
Systèmes Aériens	PROTAC	Route d'ardon		LA FERTE ST AUBIN	45235
Systèmes Terrestres et Interarmées	ARISEM SAS	1-5, avenue Carnot		MASSY Cedex	91883
Systèmes Terrestres et Interarmées	GERAC - Groupe d'Etudes et de Recherches Appliquées à la Compatibilité	route de Cajarc LONGAYRIE		GRAMAT	46500
Systèmes Terrestres et Interarmées	TDA ARMEMENTS S.A.S.	Route d'Ardon		LA FERTE SAINT-AUBIN	45240
Systèmes Terrestres et Interarmées	THALES ANGENIEUX S.A.			SAINT HEAND	42570
Systèmes Terrestres et Interarmées	T2M	Route d'Ardon		LA FERTE SAINT AUBIN	45240
Systèmes Terrestres et Interarmées	THALES COMMUNICATIONS SA	160, boulevard de Valmy		COLOMBES	92700
Systèmes Terrestres et Interarmées	THALES CRYOGENIE S.A.	4 rue Marcel Doré		BLAGNAC	31700
Systèmes Terrestres et Interarmées	THALES LASER S.A.	Route Départementale 128	Domaine de Corbeville	ORSAY	91400
Systèmes Terrestres et Interarmées	THALES OPTRONIQUE S.A.	rue Guynemer		GUYANCOURT	78080

R
 G4
 UT
 17
 HT
 08